

Maurice HAURIOU, Écrits sociologiques

Préf. de Frédéric Audren et Marc Milet. Paris, Dalloz, 2008, 476 p.

Ronan Teyssier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/21582>
DOI : 10.4000/assr.21582
ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2009
Pagination : 75-342
ISBN : 978-2-7132-2218-4
ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Ronan Teyssier, « Maurice HAURIOU, Écrits sociologiques », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 148 | octobre-décembre 2009, document 148-66, mis en ligne le 27 janvier 2010, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/assr/21582> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.21582>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Archives de sciences sociales des religions

Maurice HAURIOU, Écrits sociologiques

Préf. de Frédéric Audren et Marc Milet. Paris, Dalloz, 2008, 476 p.

Ronan Teyssier

RÉFÉRENCE

Maurice HAURIOU, *Écrits sociologiques*, Préf. de Frédéric Audren et Marc Milet. Paris, Dalloz, 2008, 476 p.

- 1 Cet ouvrage rassemble cinq contributions sociologiques du juriste Maurice Hauriou, toutes écrites dans les années 1890 alors qu'il n'était pas encore devenu doyen de la faculté de droit de Toulouse. Avant d'en examiner le contenu, il convient de considérer brièvement le travail remarquable qu'accomplissent F. Audren et M. Milet dans leur préface d'une cinquantaine de pages.
- 2 Les deux auteurs conçoivent les cinq textes présentés dans cet ouvrage comme définissant la sociologie d'Hauriou en tant que sociologie catholique qui se prolonge dans une physique sociale (p. viii ; pp. xxxiii-xxxiv ; pp. xlvi-xlvii). La présentation chronologique minutieuse proposée dans la préface situe adéquatement les textes et en facilite la lecture au non-spécialiste.
- 3 Les cinq textes d'Hauriou sont agencés dans l'ordre chronologique de leur production. Il s'agit de trois articles ne comportant que quelques pages et de deux livres dont l'un, *La science sociale traditionnelle*, comprend plus de quatre cents pages et représente, à lui seul, les deux tiers environ de l'ouvrage.
- 4 Les deux premiers textes, deux courts articles, situent de manière intéressante l'œuvre sociologique d'Hauriou. Ils énoncent d'une part le projet académique qui sous-tend cette dernière et qui visait, pour Hauriou, à faire pénétrer la « science sociale », c'est-à-dire la sociologie, dans les facultés de droit et rappellent d'autre part la dimension profondément morale qu'Hauriou a attribuée à sa sociologie. Pour asseoir les prémisses

de ses propositions théoriques, Hauriou situe sa contribution sociologique par emprunt, mais aussi par contraste, aux *lois de l'imitation* de Tarde et à la division du travail de Durkheim. Nonobstant l'intérêt historique et théorique de ces deux articles, il semble que leur fonction soit toutefois dans le cadre de cet ouvrage d'introduire le texte majeur d'Hauriou qu'est *La science sociale traditionnelle*.

- 5 Dans ce long texte, Hauriou pose les fondations de sa « science sociale traditionnelle » en l'adossant à une théorie du progrès laquelle doit permettre l'étude de la « matière sociale ». Dans les termes d'Hauriou, cette dernière désigne la « société », elle-même définie comme étant « un mode d'existence en qui se concilient et en qui les hommes sentent se concilier le groupe humain et l'individualité humaine » (p. 5). Comme Hauriou le présente lui-même, le progrès est défini comme « l'accroissement du donné social » (p. 43). Distinction aussi intéressante qu'importante, Hauriou considère ensuite que le progrès s'oppose à l'évolution (p. 96), ce dont il donne une interprétation dans les termes du récit de la Genèse (pp. 418-420). La « science sociale traditionnelle » d'Hauriou se veut être un outil permettant de faire le constat éclairé de « la chute originelle » (pp. 168-175) en même temps qu'elle propose une sortie sur le thème de l'« hypothèse de la rédemption » (pp. 175-177). C'est donc dans *La science sociale traditionnelle* que se donne principalement à voir la dimension catholique de la sociologie d'Hauriou sans que, tel qu'abordé après, cela ne soit semble-t-il tout à fait central à sa démarche.
- 6 Le quatrième texte présenté dans cet ouvrage, les six *Leçons sur le mouvement social*, rend compte de la prolongation de la sociologie d'inspiration catholique d'Hauriou dans le domaine de la physique sociale, au sens propre, puisque par emprunt à la thermodynamique, Hauriou étend de manière originale sa construction théorique alliant théorie du progrès et science de la société. Cela lui permet d'envisager la société non plus en termes de progrès mais plus spécifiquement en termes de mouvement et d'énergie.
- 7 Le cinquième et dernier texte fait écho, en quelques pages seulement, aux autres textes de cet ouvrage en reprenant non seulement les principales composantes de la théorie sociologique d'Hauriou mais en réexaminant aussi la question de la pénétration de la sociologie dans les facultés de droit.
- 8 Les qualités de cet ouvrage tiennent essentiellement à deux éléments. Tout d'abord, l'organisation des textes est remarquable, tout comme l'est la préface qui est claire et fort utile au lecteur. Le non spécialiste des travaux d'Hauriou y trouvera le contexte et les clefs de lecture nécessaires à la compréhension ; le connaisseur, lui, reconnaîtra certainement la valeur du travail d'archives des deux auteurs de la préface. Si ce n'était l'absence d'une pagination unique pour l'ensemble de l'ouvrage et d'un index des termes importants, l'organisation et la mise en contexte de cet ouvrage seraient quasiment parfaites. Le second ensemble de qualités tient aux textes d'Hauriou à proprement parler qui dévoilent une sociologie riche et originale préoccupée de morale sans y être enfermée, qui se construit par emprunt à différentes traditions disciplinaires, notamment à la thermodynamique, sans pour autant manquer de se positionner par rapport aux débats contemporains entourant les sociologies de Tarde et de Durkheim. Par ailleurs, la présentation de la sociologie d'Hauriou ne pouvait se passer de textes dans lesquels celui-ci aborde les rapports entre sciences juridiques et sociales, tant au plan de la coopération en recherche qu'à celui de la collaboration académique.

- 9 En dépit de ces qualités indéniables, il semble cependant que si l'on cherchait à estimer la valeur de cet ouvrage en mesurant sa contribution à l'étude scientifique de la religion, on n'y conférerait qu'une utilité limitée. Plusieurs éléments biographiques rapportés dans la préface, de même que des emprunts principalement restitués sous forme analogique par Hauriou à la doctrine chrétienne accréditent sans conteste l'idée d'une sociologie inspirée par le catholicisme. Il en va ainsi, par exemple, du recours d'Hauriou aux « hypothèses de la chute originelle et de la rédemption ». Cela étant dit, l'inspiration n'est pas l'objet, et contrairement, par exemple, à son contemporain Durkheim, Hauriou ne fournit pas de sociologie de la religion, tout au plus tient-il quelques propos sur ce qu'il appelle le « tissu religieux » (pp. 357-360), lequel « tissu » est entendu au sens biologique (pp. 296-297). Bien que ni les auteurs de la préface, ni Hauriou lui-même n'annoncent une sociologie de la religion, le lecteur entretenant une telle attente sera déçu. La « science sociale traditionnelle » d'Hauriou ne théorise pas le christianisme même si son auteur s'inspire de la doctrine chrétienne. Il faudra alors se contenter de relever les indications qui dans les cinq textes reflètent l'influence religieuse sur le travail d'Hauriou.
- 10 Du point de vue de la sociologie générale, le projet de F. Audren et M. Milet doit cependant être salué car il présente une partie importante de l'œuvre sociologique d'Hauriou qui mérite certainement d'être mieux connue et peut-être même d'être revisitée. Cependant, la charge est laissée au lecteur d'en imaginer de potentielles utilisations contemporaines. Voilà donc une extension envisageable de cet ouvrage qui permettrait de mesurer, au-delà de la valeur historique des textes qui le composent, leur pertinence scientifique pour l'étude de la société moderne.
- 11 Ce livre, qui rassemble des textes aussi passionnants qu'exigeants, est utile puisqu'il confère une certaine actualité à une œuvre de sociologie générale dont il conviendrait maintenant d'évaluer la portée contemporaine potentielle. Quant à la partie proprement religieuse des *Écrits sociologiques*, elle a beau être partout diffuse, nous disent les deux auteurs de la préface, elle ne se laisse pas facilement voir.